

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

**6^{ème} année de GEL du point d'indice et nouvelle baisse des salaires ?
Ça suffit !**

TOUS EN GRÈVE LE 15 MAI

► **pour l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 8 % et pour 50 points d'indice supplémentaires pour tous (200 € mensuels)**

Le 16 avril, le Premier ministre a confirmé que dans le cadre du pacte de responsabilité, c'est-à-dire des milliards distribués aux actionnaires des entreprises, il entendait maintenir le gel du point d'indice pour une durée indéfinie afin de faire payer les fonctionnaires et au-delà tous les salariés et retraités.

Pourtant les chiffres sont accablants : LA FRANCE, C'EST DEJA LA GRECE ET L'ESPAGNE :
les salaires des fonctionnaires sont en baisse !

Depuis 2010, l'augmentation de la « *prétendue* » cotisation retraite a abouti à la baisse des traitements de tous les fonctionnaires de 1,6 %.

Un professeur des écoles adjoint au 6^{ème} échelon, en septembre 2010 percevait 1804 € net.

En avril 2014, il touche 1775 €, soit 29 € de perte alors que les prix ont augmenté !

Si son traitement avait seulement suivi l'inflation de 8 %, il aurait perçu 1890 €, soit 140 € de plus.

Si la revendication de rattrapage des 8 % et des 50 points d'indice supplémentaires est satisfaite, alors il gagnerait 2148 € !

La satisfaction de cette revendication permettrait à un personnel administratif qui perçoit aujourd'hui 1300 €, de toucher 1404 €, à son collègue qui gagne 1500 € de gagner 1620 €, à celui qui gagne 1600 € de percevoir 1944 €...

ASSEZ DE L'AUSTERITE A BAS LE PACTE DE RESPONSABILITE AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES

Les personnels n'en peuvent plus des agressions gouvernementales.

C'est vrai pour les salaires,

C'est aussi vrai pour les contre-réformes en cours qui aboutissent à la remise en cause du décret de 1950 chez les professeurs du 2^d degré et les PLP, à une tentative d'annualisation des heures de service des Titulaires – remplaçants,

C'est encore vrai à propos de la réforme des rythmes scolaires rejetée de toutes parts,

C'est toujours vrai pour les personnels administratifs qui voient leurs conditions de travail se dégrader au gré des modifications de « gouvernance » de l'Education nationale,

C'est vrai pour toutes les catégories de personnels des ministères de la Culture, de la Jeunesse et des sports, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Dans ces conditions, la FNEC FP-FO appelle tous les personnels à participer à la grève du 15 mai qui s'inscrit dans la poursuite de la grève interprofessionnelle du 18 mars contre le pacte de responsabilité, pour la défense des statuts, avec les fonctionnaires hospitaliers et territoriaux.

Elle invite ses syndicats et structures à convoquer sans attendre des réunions intersyndicales à tous les niveaux pour aboutir à des appels communs contre l'austérité, contre le pacte de responsabilité, pour l'augmentation générale du point d'indice de 8 % et les 50 points supplémentaires.

Montreuil, le 17 avril 2014